

30103



ZAC DU POLE ACTIF
3 Avenue Philippe Lamour
30660 Gallargues le Montueux
Tel: 04 66 71 71 72
Fax: 04 66 88 46 11

PAYE	COMPTABILISE
LE 23.03.22	02.048
PAR BPS	
DE 936€	

HECTARE
75ZI LES PORTES DOMITIENNES
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Gallargues le 04 février 2022

Nom du Commercial : Mickaël MARTINEZ
Téléphone portable 06 04 59 64 32
Mail : m.martinez@gaia-cloture.fr

FACTURE n° : 22-01-061F HECTARE - TS ONDINES

DESIGNATION DES OUVRAGES	QTE	PRIX UNITAIRE H.T	MONTANT H.T
CLOTURE EN PANNEAU RIGIDE ht 1,33 m Fourniture et pose d'une clôture de type SANTORS 4V5H en acier galvanisé plastifié avec une couche polyester, Panneau maille rectangulaire 200 x 50 mm Fils horizontaux Ø 5 mm, Fils verticaux Ø 4 mm, Plis de renfort 100 x 50 mm Picots défensifs 30 mm Nombre de plis : 3 Coloris RAL 7016 Poteaux de type H a encoches acier galvanisé plastifié Coloris RAL 7016 Scellement sur muret par carottage tous les 2,50 ml FORFAIT POUR 12 ML DE CLOTURE	1 forf	780,00 €	780,00 €
Bon pour accord Jérôme 09 FEV. 2022			

GAIA CLOTURE SYSTEME - ZAC POLE ACTIF - 3 Avenue Phillipe Lamour
30660 Gallargues le Montueux - TVA Intracom FR4852998783600028
SARL au capital de 10 000€ - RCS NIMES 529 987 836 00028 - NAF 4329B



DESIGNATION DES OUVRAGES	QTE	PRIX UNITAIRE H.T	MONTANT H.T
L'absence de paiement total ou partielle à l'échéance entraînera la suspension par la Sté de toute nouvelle livraison et le paiement par le client : d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Sté justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, en plus d'une clause pénale conformément aux articles 1226 et suivant le code civil. Le montant de cette indemnité sera égal à une somme correspondant à 15% du montant total facturé et non payé par le client. Des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues. Assurance RC & Décennale BTP Plus 5662369904 Cabinet Huguet et Saramito à Uzès Conditions de règlement : Chèque ou virement à 45 jours fin de mois BTP BANQUE FR76 3025 8100 0008 0235 6203 303 BIC BATIFRP1XXX Médiation : lorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du contrat, l'autre partie l'enjoint d'y satisfaire par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception/lettre simple/mail). Si le client, consommateur personne physique, n'a pas obtenu satisfaction à sa demande formulée conformément à la procédure prévue à l'alinéa ci-dessus, il peut recourir à la médiation de la consommation en s'adressant à : MEDICYS 73, boulevard de Clichy - 75009 PARIS - 01 49 70 15 93 ou à sa plate forme d'e-médiation : www.medicys.fr			
MONTANT H.T TVA 20 % MONTANT T.T.C			780,00 € 156,00 € 936,00 €